



VIC- Vivaldi Immobilier
5, boulevard d'Alsace
65500 VIC en BIGORRE
Tél : 05.62.31.67.37
vic.immo@bbox.fr

Mission transaction

BAREME TTC DES HONORAIRES SUR LES TRANSACTIONS IMMOBILIERES MAISONS, APPARTEMENTS, TERRAINS

PRIX DE VENTE (net vendeur) en euros	COMMISSION FORFAITAIRE en euros
0 à 29.999	3.900
> 30.000 à 34.999	4.900
> 35.000 à 44.999	5.900
> 45.000 à 59.999	6.500
> 60.000 à 74.999	7.500
> 75.000 à 89.999	8.000
> 90.000 à 109.999	9.000
> 110.000 à 139.999	9.500
> 140.000 à 164.999	10.900
> 165.000 à 199.999	7 % TTC
> 200.000 à 249.999	6,5 % TTC
Au-delà de 250.000	5,5 % TTC

Taux de TVA appliquée 20%

Tous les prix affichés s'entendent

« Honoraires de négociation et TVA inclus ».

En cas de baisse de prix, les honoraires sur le prix de vente initial restent acquis à l'agence (Pourcentage non dégressif en cas de négociation sur prix de vente supérieur à 165.000 €)

Prestations annexes (sur devis) :

- évaluation sans intention immédiate de mise en vente
- vente de locaux commerciaux, murs professionnels, viagers, autres.

VIC-Vivaldi Immobilier – SARL au capital de 15.000,00 euros – RCS TARBES
 – FR32433907326 – SIRET N° 433 907 326 00048 - CODE APE 6831Z
 CPI 6501 2016 000 009 330 délivrée par CCI THP
 Caisse de garantie SOCAF 30.000,00 euros – RCP SAA
 26, avenue de Suffren – 75015 PARIS

Mission location – gestion locative

HONORAIRES DE LOCATION TTC :

Locaux d'habitation nus ou meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5

	Surf. ≤40 m²		41m²≤S≤60m²		61m²≤S≤85m²		86m²≤S≤110m²		111m²≤S≤150m²		Surf. ≥151 m²	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Entremise et négociation	30 €	néant	30 €	néant	30 €	néant	30 €	néant	30 €	néant	30 €	néant
Visites, constitution dossier, rédaction bail	8€/m²	8€/m²	6€/m²	6€/m²	5,5€/m²	5,5€/m²	5€/m²	5€/m²	4,5€/m²	4,5€/m²	4€/m²	4€/m²
EDL (1) location vide	3€/m²	3€/m²	3€/m²	3€/m²	2,5€/m²	2,5€/m²	2,5€/m²	2,5€/m²	2€/m²	2€/m²	2€/m²	2€/m²
EDL (1) location meublée	3€/m²	3€/m²	3€/m²	3€/m²	2,5€/m²	2,5€/m²	2,5€/m²	2,5€/m²	2€/m²	2€/m²	2€/m²	2€/m²

(1) Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal au plafond fixé par voie réglementaire.

Des honoraires dérogatoires peuvent être pratiqués en fonction du ratio valeur locative/prix m² loi ALUR mais ne pourront dépasser le montant fixé par le décret n°2014-890 du 01/08/2014 ainsi que celui indiqué sur la présente grille.

Etat Des Lieux (EDL) de sortie du locataire facturé uniquement au bailleur au tarif de 3€/m² réactualisé au barème en vigueur au moment de la sortie.

HONORAIRES DE LOCATION HT :

Locaux professionnels, commerciaux, stationnements & entrepôts

	Bailleur	Locataire
Négociation	40% d'un mois de loyer	40% d'un mois de loyer
Visites, constitution dossier, rédaction bail	40% d'un mois de loyer	40% d'un mois de loyer
EDL d'entrée	20% d'un mois de loyer	20% d'un mois de loyer

Prestations annexes (sur devis) :

- évaluation valeur locative sans intention immédiate de mise en location
- état des lieux de sortie locataire (sur devis à la charge du demandeur)

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE TTC (prestataire ImmoLibia Tarbes) :

Encaissements mensuels de 1 à 3 lots	9,6% TTC des encaissements
Encaissements mensuels 4 lots et +	Sur devis

Les honoraires de gestion sont uniquement à la charge du mandant.

Prestations annexes effectuées par notre partenaire ImmoLibia (sur devis) :

- assurance loyers impayés (conditions sur demande)
- assurance risques locatifs (conditions sur demande)
- représentation bailleur aux assemblées générales de copropriété
- prestations particulières